Le 2 Février dernier, je fus consulté par un jeune homme de 25 ans qui exerce le métier de peintre depuis 6 ans et qui subissait pour la deuxième fois, dans l'intervalle de quatre mois, la visite de la colique de plomb. Presque tous les symptômes caractéristiques de cette douloureuse affection se présentaient à mon observation: rétraction abdominale avec douleur siégeant surtout à l'ombilic, coliques violentes que la pression ne modifiait en rien, constipation opiniâtre, cercle bleuâtre des gencives dont parle Watson, apyrexie complète, etc. L'histoire de ce malade, jointe aux principaux symptômes que je viens d'énumérer, était bien suffisante pour me persuader que j'avais à lutter contre la colique sa pour me persuader que j'avais à lutter contre la colique sa-turnine. Je songeai tout de suite de recourir au traitement de la Charité qui, comme vous le savez, réunit les narcotiques et les purgatifs. Je lui fis prendre 2 grains d'opium, de 3 en 3 heures et en même temps j'ordonnai de lui couvrir l'abdomen d'un large sinapisme. A ma visite du lendemain, je troumen d'un large sinapisme. A ma visite du lendemain, je trouvai mon malade encore rongé par les douleurs bien qu'il eût déjà absorbé près de 8 grains d'opium. Alors séance tenanle, je lui donnai un lavement composé de séné 2 onces, Jalape 2 drachmes, eau 25 onces. Comme vous le voyez, je m'adressais à des médicaments qui promettaient bien de mettre en jeu la contractilité musculaire de l'intestin, mais, à ma grande surprise, ce clystère ne provoqua qu'une légère selle, et les douleurs ne furent pas diminuées. Je lui administrai 4 pilules drastiques et, trois heures après, je répétai le lavement, mais le malade n'eût pas d'autre évacuation et n'éprouva pas le moindre besoin d'aller à la garde-robe; en attendant, les douleurs le tourmentaient sans répit. le tourmentaient sans répit.

J'étais bien déterminé d'épuiser mon arsenal thérapeutique lorsque, tout à coup, j'eus la bonne pensée de recourir au chloroforme en application et je me sentais d'autant plus poussé à l'employer que, grâce à ses vertus irritantes et sédatives, cet agent ne pouvait être nuisible dans une maladie que la plupart des auteurs du jour s'accordent à onsidérer comme une névrose des nerfs intestinaux. J'ap